



Le boycott du CT de la DFPE en intersyndicale a permis une avancée sur la fiche de poste des ASC

Un Comité technique avait été programmé par la DFPE le mercredi 22 Juin 2022 afin de présenter et voter la nouvelle fiche de poste des ASC. A la lecture de celle-ci les 5 organisations syndicales:

CGT, CFTC, UCP, SUPAP-FSU, FO

ont décidés de boycotter ce CT de direction, de se constituer en intersyndicale, d'appeler à la grève et d'organiser une assemblée générale pour tous-tes les agent-es de la DFPE.

En effet la nouvelle version de la fiche de poste des ASC proposé par la DFPE, élargissait leurs missions et permettait de déléguer un bon nombre de tâches entraînant une forte responsabilité, comme la possibilité d'administrer des médicaments et de préparer des biberons. Or, ce sont des actes qui rentre dans la formation des métiers paramédicaux, comme celle des auxiliaires de puériculture, mais peu dans celle des ASC qui ont une formation théorique et pratique moins approfondie sur ces missions spécifiques.

Ce boycott a été le point de départ d'une mobilisation, bien suivi par les professionnel-les de la petite enfance, avec **781 grévistes soit 9,43% ce qui représente un bon taux de mobilisation des agent-es.**

La grève du 22 Juin et le boycott du CT ont porté leurs fruits puisque notre direction a supprimé dans la fiche de poste la partie qui prévoyait que les ASC remplacent leurs collègues ATEPE en cas de manque de personnel en cuisine, au linge ou au ménage.

INACCEPTABLE,

pour les organisations syndicales puisque ces agent.e.s sont justement recruté-es par la ville de Paris pour être placés auprès des enfants.

Cette rectification de la part de la DFPE est une belle victoire collective gagnée par les professionnel-les de la petite enfance mobilisé-es le mercredi 22 Juin 2022 !

L'assemblée générale qui c'est tenue à la bourse du travail à également été l'occasion d'échanges animés et nourris sur les sujets qui préoccupent l'ensemble des agent-es de la petite enfance aujourd'hui :

- Les glissements de tâches devenant la norme qui dévalorisent nos métiers et créent des tensions dans les collectifs de travail.
- Les conditions de travail fortement dégradées qui entraînent beaucoup de découragement et d'épuisement, d'arrêts maladie, de départs de la DFPE ou encore un besoin urgent de changer de métier.
- Le management autoritaire basé sur l'obéissance, la discipline et la sanction qui génère beaucoup d'angoisse, d'état dépressif, d'anxiété, avec des manifestations diverses (troubles du sommeil, fatigue inexplicable, peur irrationnelle, pertes de mémoire,...).
- La prime Ségur pour tous-tes les professionnel-les de la petite enfance et non au cas par cas.
- Des revalorisations de grilles indiciaires insuffisantes qui ne valorisent pas l'ancienneté à la ville de Paris.
- Le pouvoir d'achat en baisse et la précarisation grandissante des agent-es de la DFPE.

Suite à ces échanges la décision à été prise après un vote de poursuivre cette mobilisation tout au long de l'été pour celles et ceux qui le souhaitent, **mais également à la rentrée** afin de mettre en lumière la souffrance des professionnel-les de la petite enfance ainsi que leurs revendications.

À la rentrée, on recommence et on tape fort

L'intersyndicale appel à une grève le 30 Août 2022

Avec un rassemblement devant la DFPE à 10h30

(76 rue de reuilly 75012 PARIS)

pour montrer que nos métiers et nos diplômes comptent
Nous devons être payé-es et considéré-es en conséquence

Pour le maintien de la qualité de l'accueil et contre le retour au 19^{ème} Siècle

STOP à la casse des métiers de la Petite Enfance!

**Grève
le 30 Août 2022
10h30 devant la
DFPE**

**Assemblée
Générale
Après
le rassemblement**